



Réf. Farde e-Assemblées : 2343504

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 25/05/2020

**Objet :** Archives de la Ville de Bruxelles.- Convention de cession de droits photographiques avec M. Vincent BEECKMAN.

Le Conseil communal,

Considérant le reportage photographique réalisé par M. Vincen Beeckman, photographe professionnel, relatif aux fonctionnaires de la Ville de Bruxelles et à leur lieu de travail, notamment le centre administratif de la Ville avant les nouveaux équipements digitaux et montrant parfois la vétusté de ces lieux (55 photographies);

Considérant que pour la réalisation de ce reportage, le photographe avait obtenu en 2017 un subside d'un montant total de 4.000 € (2.000 € provenant de Philippe Close, Echevin des Grands Evénements, et 2.000 € provenant de Yvan Mayeur, Bourgmestre) ;

Considérant l'intérêt que présentent ces photographies pour l'histoire de la Ville de Bruxelles et de ses institutions ;

Considérant l'intérêt pour le Service des Archives d'acquérir les droits sur ces photographies afin de les exploiter à des fins d'enseignement et de recherche scientifique principalement, mais également à toute fin lucrative ;

Vu l'avis positif du Service Juridique sur la convention établie par le Service des Archives ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention de cession des droits photographiques entre la Ville de Bruxelles d'une part, et M. Vincen Beeckman, d'autre part, est adoptée.

Annexes :